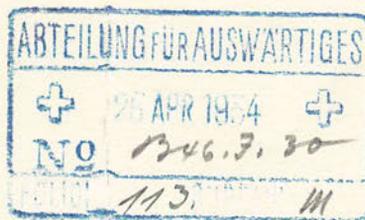


Paris, le 22 Avril 1934.

~~Légation de Suisse
en
France~~Confidentielle.

Monsieur le Conseiller fédéral,

Il y a quelques jours, nous avons eu la visite de M.Fani (prédécesseur de M.Suvich au Palais Chigi) qui venait de faire une tournée de conférences en Belgique sur les corporations et les réalisations du fascisme. M.Fani se trouvait incognito à Paris, ne prenait pas même contact avec son Ambassade et je n'apprenais sa présence ici que par son coup de téléphone à ma femme, demandant de venir nous voir.

Comme M.Fani doit faire incessamment rapport au Chef du Gouvernement sur l'action de propagande dans laquelle il est momentanément encadré et qui veut porter au dehors du royaume le "rayonnement de la pensée italienne", j'ai saisi cette occasion pour lui parler en toute franchise de la question des "fasci" suisses en Italie qui ne cesse de nous préoccuper. Sur le terrain - neutre en l'espèce - de Paris, nous avons pu discuter très ouvertement et sans les ménagements d'usage. J'ai trouvé d'abord une certaine réticence de la part de l'ancien Sous-Secrétaire d'Etat de comprendre notre point de vue. Le Duce, a-t-il dit, est actuellement si entièrement pénétré de l'expansion de l'idée fasciste ou, du moins, de l'idée corporative dans le monde que ce n'est qu'à contre-cœur qu'il se résoudrait à des directives précises.

Monsieur le Conseiller fédéral MOTTA,
Chef du Département Politique Fédéral,

Berne.

243

Dodis



ses mettant nettement fin à l'activité de "fasci" étrangers en Italie. (Entre parenthèses, M.Fani m'a paru si bien renseigné sur les velléités de quelques fascistes au Tessin, que je me suis demandé à nouveau si un fil conducteur ne passait pas au service des renseignements italien par les Parini et Colombi).

J'ai longuement insisté sur la déception que devait causer en Suisse l'absence d'une décision analogue à celle prise même en Allemagne et interdisant tout simplement des groupements qui n'ont rien en commun ni avec notre pays ni avec le parti italien, dont ils se réclament, et sous le couvert duquel ils voudraient se placer; rappelant le manque de dignité dont ils ont ainsi fait preuve, j'ai souligné ce qu'il y avait d'anormal - du point de vue italien et même du P.N.F. - à laisser des gens ayant perdu le contact avec leur propre pays se draper d'emblèmes et de chemises qui ne sont pas les leurs et pour lesquels ils n'avaient, eux, pas combattu; c'est ce dernier argument d'amour-propre qui paraissait faire le plus d'effet et qui peut, en réalité, motiver des décisions internes italiennes. Enfin et surtout, j'ai prié M.Fani de considérer et de demander à qui de droit si vraiment il valait la peine d'inquiéter notre opinion publique, par ailleurs toujours mieux disposée vers l'Italie - par une tolérance d'une activité de nature à scinder et affaiblir une colonie qui, la plus nombreuse parmi toutes les colonies étrangères, a tant fait pour la puissance économique de l'Italie en contribuant à la création de presque toutes les industries italiennes.

M.Fani a paru comprendre et a promis de parler, en son nom personnel, de cette question dans son rapport à M.Mussolini. Dans quelques semaines, il sera à nouveau de passage à Paris et me

parlera des réactions qu'il a trouvées. Fani estime, d'ailleurs, aussi qu'une action utile à notre point de vue peut être déployée localement à Milan.

A la suite de notre dernier entretien, qui a porté en partie sur les affaires italiennes, il m'a paru que ces renseignements seraient de nature à vous intéresser. J'en avise également, par un prochain courrier, mon ancien Chef, Monsieur le Ministre Wagnière.

Veillez croire, Monsieur le Conseiller fédéral, à l'expression de mon entier dévouement.

Paul Ruegg

La tournée de conférences de M. de Reynold qui a été ici l'autre fois - peut être utile, à condition que R. abandonne le plan académique pour se servir de formules claires et simples, seuls résumés en a croquant.

Ce dont vous pouvez vous promettre beaucoup, Monsieur le Conseil Fédéral, c'est notre allocution du 13 mai qui sera entendue par les colonies au dehors. M. Fani en aura sans doute ses protégés. -

Fani m'a aussi parlé d'un quelcun renouveau italien, excellent à la disposition de l'ambassadeur Annelli, Vannutelli, Attolico, Bastianini, peut-être aussi Pignatti, si Fani s'apprête à venir ici. M. Marchi restait, sa zone semble utile à Berne.

P. R.